

# ACCOMPAGNEZ L'ISTOM DANS SON DEVELOPPEMENT

**TAXE D'APPRENTISSAGE 2018**

Transformez votre impôt en investissement pour l'avenir

L'objectif de la taxe d'apprentissage est de permettre aux entreprises, recruteurs de demain, de participer au financement et à la qualité des formations technologiques et professionnelles.

L'ambition de l'ISTOM est de répondre de manière toujours plus efficace à vos attentes en formant des cadres de haut niveau, rapidement opérationnels dans un contexte international.

En 2017, vos versements nous ont permis

- **L'amélioration et la diversification de nos programmes de formation par :**
  - La participation au financement des missions pédagogiques de terrain :
    - Missions jeunes experts
    - Visites d'entreprises, d'usines
  - La venue d'intervenants extérieurs issus du monde professionnel, de conférenciers
- **L'achat d'équipements et de matériels informatiques et de laboratoire dont :**
  - 16 ordinateurs
  - 15 becs électriques microbio – régulateurs de température

Et toujours :

- **L'achat de ressources bibliographiques pour notre centre de documentation**
- **La responsabilité sociale vis-à-vis de nos étudiants** avec le maintien du fonds de soutien interne et l'attribution d'une vingtaine de bourses

**RECRUTEURS - PARENTS D'ELEVES - FOURNISSEURS -**

**ANCIENS ELEVES**

**vosre soutien est essentiel pour notre école !**

Depuis plus de 100 ans, l'ISTOM poursuit son développement et ne cesse d'accroître son rayonnement. Pour nous permettre de réaliser des projets à la hauteur de notre ambition,

**VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE A L'ISTOM**

# PLUS QUE JAMAIS, L'ISTOM A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

## L'ISTOM est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage pour la catégorie B

Pour soutenir l'ISTOM il est indispensable d'indiquer à votre OCTA votre souhait sur le bordereau de déclaration de taxe d'apprentissage.

Comment faire bénéficier l'ISTOM de la taxe d'apprentissage ?

Sur le bordereau de déclaration de taxe d'apprentissage **indiquez que votre versement est destiné à l'ISTOM.**

Dans la rubrique « Affectations aux établissements d'enseignement » indiquez :

**IMPORTANT**

**ISTOM**  
32 bd du Port - 95000 Cergy  
100% du maximum B  
Code UAI : 0951808Z

Que dois-je inscrire sur le bordereau de versement ?

Si votre taxe brute ne dépasse pas 415€, vous pouvez verser la totalité du « Hors Quota » à l'ISTOM.

Quelle est la date limite pour verser la taxe d'apprentissage ?

Vous devez renvoyer à votre OCTA le bordereau accompagné de votre règlement **avant le 1er Mars 2018.**

Oui, en nous retournant une copie de votre bordereau de déclaration ou le coupon-réponse joint complété. **Nous pourrons ainsi vérifier que votre souhait a été respecté.**

Dois-je prévenir l'ISTOM ?